

Image not found or type unknown



Pension alimentaire garde alternée

Par **guichard**, le **09/09/2008** à **14:15**

Bonjour, mon compagnon a 2 enfants d'un premier mariage qu'il a en garde alternée. Il paie une pension alimentaire à son ex-femme. Doit-il en plus participer aux frais de cantine et des activités extra-scolaires ou cela est-il pris en charge par la pension? Merci de votre réponse